



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES INTERCOMMUNALE DE CABANNES ET SAINT-ANDIOL

**Demande d'autorisation environnementale au
titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de
l'Environnement**

PIECE C : LOCALISATION DU PROJET



LE PROJET

Client	Régie des Eaux de Terre de Provence
Projet	Construction d’une nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale de Cabannes et Saint-Andiol
Intitulé du rapport	Demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement
Pièce du dossier	Pièce C : Localisation du projet

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie - 589 rue Favre de Saint Castor - 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - Fax : 04.67.41.69.81 - montpellier@cereg.com www.cereg.com
--	--

Réf. Cereg - 2020-CISO-001405

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V3	Décembre 2021	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Modification des n° de parcelles d'implantation
V2	Novembre 2021	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	
V1	Mai 2021	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Version initiale

Certification



La pièce C a pour objectif de préciser l’emplacement sur lequel les aménagements seront réalisés.

- Planche C01 : Plan de situation sur fond topographique IGN au 1/25 000ème
- Planche C02 : Localisation du projet sur fond cadastral
- Planche C03 : Localisation du projet sur photographies aériennes

LOCALISATION DE LA REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

La Régie des Eaux de Terre de Provence est située dans les **Bouches-du-Rhône** (13), dans la **région Provence-Alpes-Côte-d’Azur**. Son siège est fixé à Saint-Andiol (à environ 15 km au Sud-est d’Avignon), au Nord du département.

Elle a notamment en charge l’assainissement de ses 9 communes membres suivantes : Cabannes, Châteaurenard, Mollégès, Noves, Orgon, Plan d’Orgon, Rognonas, Saint-Andiol et Verquières.

LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNEES PAR LE PROJET

Les communes concernées par le projet sont les communes de Cabannes, de Saint-Andiol et de Noves. Elles sont situées en **rive gauche de la Durance entre Avignon et Cavaillon, au Nord du Parc Naturel Régional (PNR) des Alpilles**. Elles sont traversées par l’Autoroute A7 et la route départementale D7N. Ces trois communes font partie de la communauté d’agglomération **Terre de Provence Agglomération** dont le siège est basé à Eyragues.

LOCALISATION DU PROJET

La localisation des différents ouvrages qui vont être construits et démolis dans le cadre du projet est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Localisation des différents ouvrages qui vont être construits et démolis dans le cadre du projet

Ouvrage	Type d’opération	Commune d’implantation	Situation géographique	Parcelles d’implantation
Construction d’une nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale de Cabannes et de Saint-Andiol	Construction	Cabannes	Nord-ouest du centre-ville, dans un environnement agricole dominé par l’arboriculture et la viticulture	Section cadastrale C : Totalité des parcelles n° 1 311 à 1 316 et de la parcelle n° 1780
Démolition de la station de traitement des eaux usées communale actuelle de Cabannes (conservation de quelques ouvrages : poste de relevage, bassin d’orage, pré-traitements (dégrillage, dessableur-déshuileur) et local technique)	Démolition			Section cadastrale C : Totalité des parcelles n° 1 311 à 1 316

Ouvrage	Type d'opération	Commune d'implantation	Situation géographique	Parcelles d'implantation
Construction d'un nouveau poste de relevage et d'un dégrilleur et réaménagement de l'actuel clarificateur de la station de traitement des eaux usées communale actuelle de Saint-Andiol en bassin d'orage	Construction / Réaménagement	Saint-Andiol	Nord du centre-ville, dans un environnement agricole dominé par l'arboriculture et la viticulture	Section cadastrale E : Parcelles n° 649, 824, 826 et 828
Démolition de la station de traitement des eaux usées communale actuelle de Saint-Andiol	Démolition			
Construction d'un nouveau réseau de transfert des effluents de Saint-Andiol vers Cabannes	Construction	Cabannes, Saint-Andiol et Noves (limite communale)	Environnement agricole dominé par l'arboriculture et la viticulture	<u>Sur Saint-Andiol :</u> Chemin du Ramplan <u>Sur Cabannes en limite communale de Noves :</u> Chemin des Parties de Saint-Andiol Chemin du Rabais où de Saint-Jean <u>Sur Cabannes :</u> Chemin du Mas de la Poule

Les coordonnées géographiques (Lambert 93) du portail d'accès à la nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale de Cabannes et de Saint-Andiol seront les suivantes :

- X : 855 376 m ;
- Y : 6 308 862 m.

La localisation des points de rejets vers le milieu naturel qui vont être créés et supprimés dans le cadre du projet sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Localisation des points de rejets vers le milieu naturel qui vont être créés et supprimés dans le cadre du projet

Points de rejet vers le milieu naturel	Type d'opération	Milieu récepteur	Coordonnées géographiques (Lambert 93)
Rejet de la nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale de Cabannes et de Saint-Andiol	Création	Roubine rejoignant le grand vallon de l'Agoutadou	X : 855 161 m Y : 6 308 883 m
Rejet du déversoir d'orage du poste de relevage en entrée de la nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale de Cabannes et de Saint-Andiol (=surverse du bassin d'orage)	Conservation de l'existant		X : 855 337 m Y : 6 308 845 m
Rejet de la station de traitement des eaux usées communale actuelle de Cabannes	Suppression		-
Rejet du déversoir d'orage du poste de relevage actuel en entrée de la station de traitement des eaux usées de Saint-Andiol	Suppression	Roubine rejoignant un canal d'irrigation lequel récupère également le grand vallon de l'Agoutadou	-
Rejet de la station de traitement des eaux usées communale actuelle de Saint-Andiol	Suppression		-
Rejet du déversoir d'orage du nouveau poste de relevage de Saint-Andiol	Création		X : 856 103 m Y : 6 306 818 m

MILIEUX AQUATIQUES CONCERNES

Le projet est situé dans le **bassin versant de la Basse Durance** et plus particulièrement **dans sa plaine alluviale**.

Le milieu aquatique directement concerné par le rejet de la nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale et par les rejets des déversoirs d’orage situés sur son réseau est le **grand vallat de l’Agoutadou** (X3500640), **affluent rive gauche de la Durance**. Ce milieu récepteur est également celui des rejets des stations de traitement des eaux usées communales actuelles et des déversoirs d’orage de leur poste de relevage respectif en entrée de station.

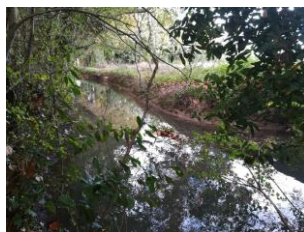
Roubine
440 m (rejet déversoir d’orage)



Roubine
270 m (rejet station)



Grand vallat de l’Agoutadou
3.1 km



Durance

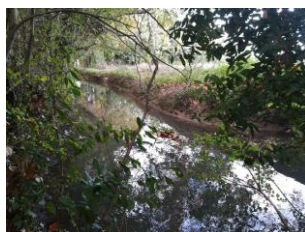


Parcours du rejet de la nouvelle station de traitement des eaux usées et du rejet du déversoir d’orage de Cabannes

Roubine
3,2 km



Grand vallat de l’Agoutadou
2,3 km



Durance



Parcours du rejet du nouveau déversoir d’orage de Saint-Andiol

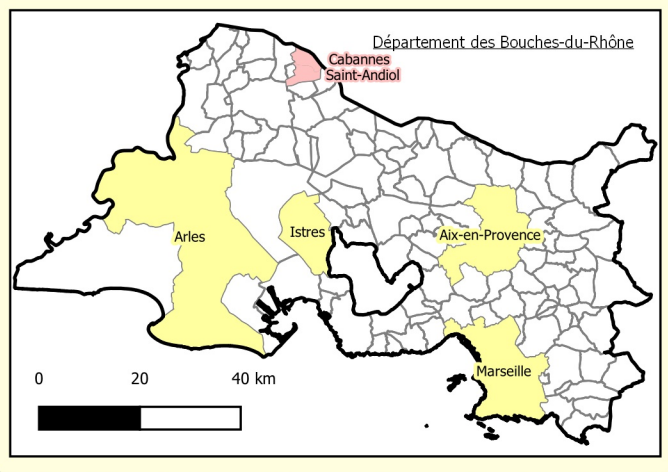
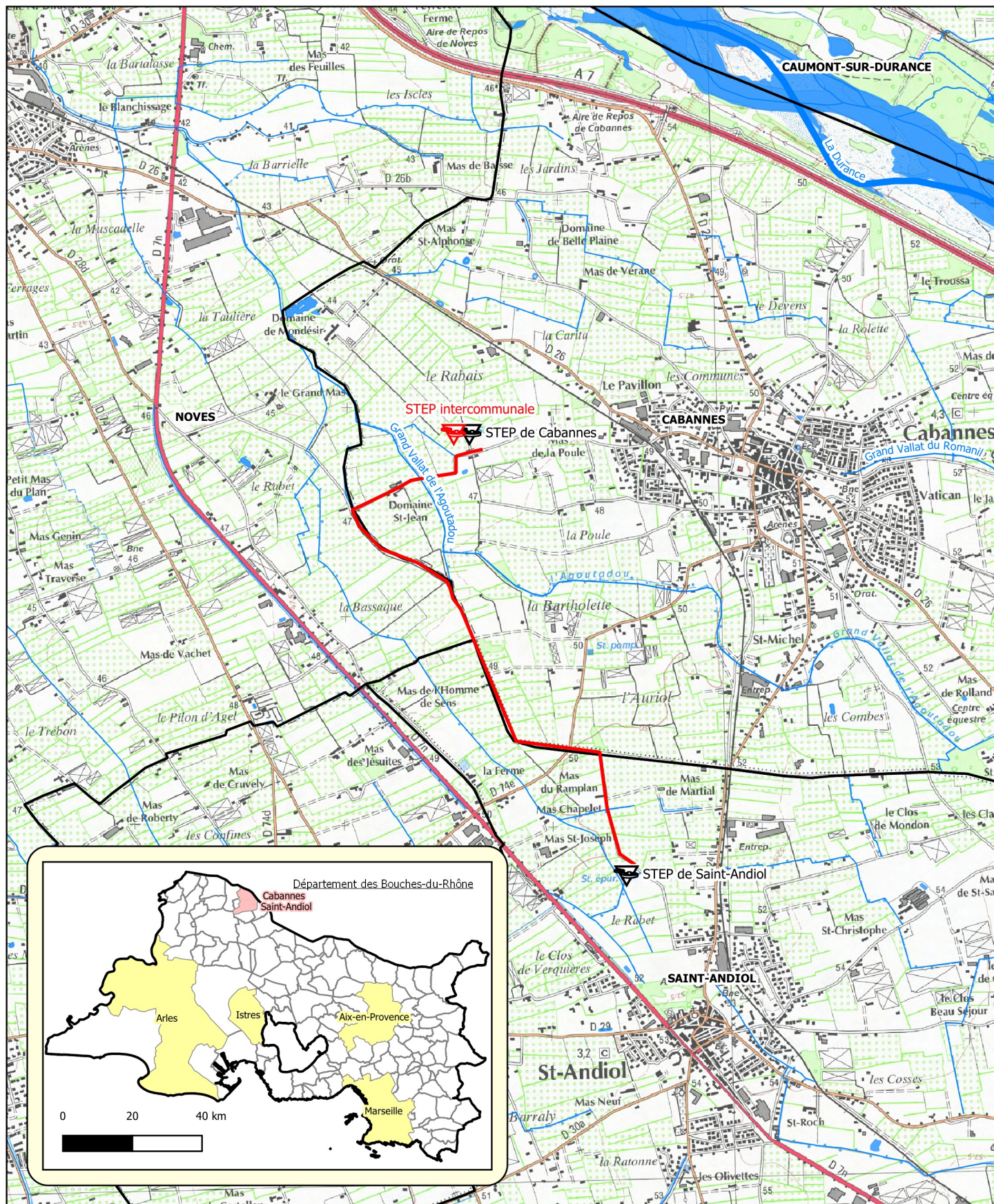
Le grand vallat de l’Agoutadou est identifié comme la **masse d’eau superficielle FRDR11276 « grand vallat de l’Agoutadou »** par le Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée. La Durance, en aval du grand vallat de l’Agoutadou, est identifiée, quant à elle, comme la **masse d’eau superficielle FRDR244 « La Durance du Coulon à la confluence avec le Rhône »**.

La masse d’eau souterraine affleurante sur le territoire des communes de Cabannes et de Saint-Andiol est la masse d’eau **FRDG359 « Alluvions basse Durance »**.

Les planches suivantes situent le projet sur fond topographique IGN au 1/25 000^{ème}, sur fond cadastral et sur photographies aériennes.

Plan de situation sur fond IGN au 1/25 000ème

Sources : Scan25 IGN, ADMIN Express IGN, BD Carthage, BD Topo, Régie des Eaux de Terre de Provence / Réalisation : Décembre 2021



LEGENDE

— Réseau hydrographique

□ Limite communale

Station d'épuration



Existante, qui sera détruite



Projetée

— Nouveau réseau de transfert



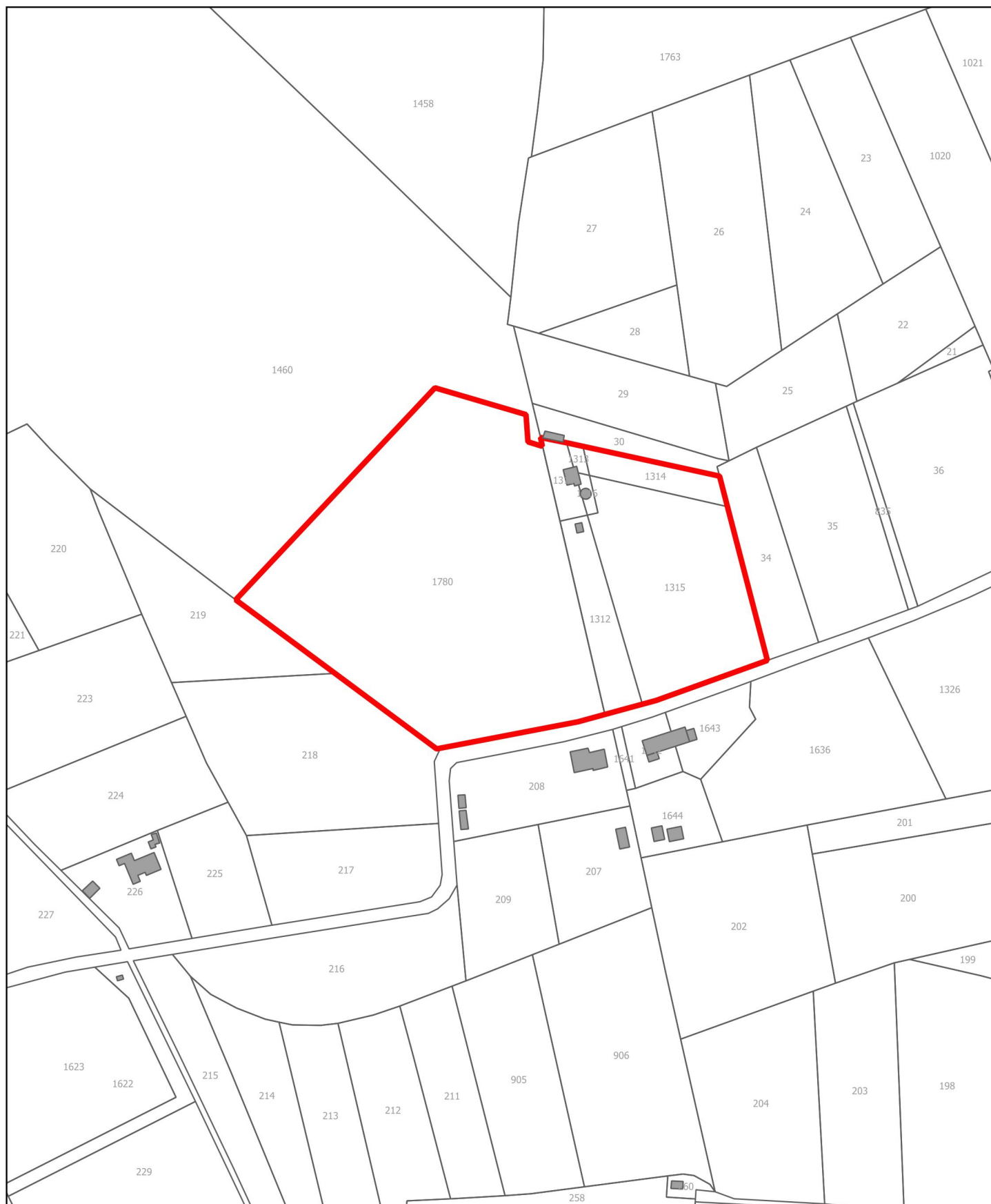
Echelle: 1/25 000

0 500 m

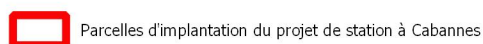


Localisation du projet de station d'épuration sur fond cadastral

Sources : Cadastre ETALAB, Régie des Eaux de Terre de Provence / Réalisation : Décembre 2021



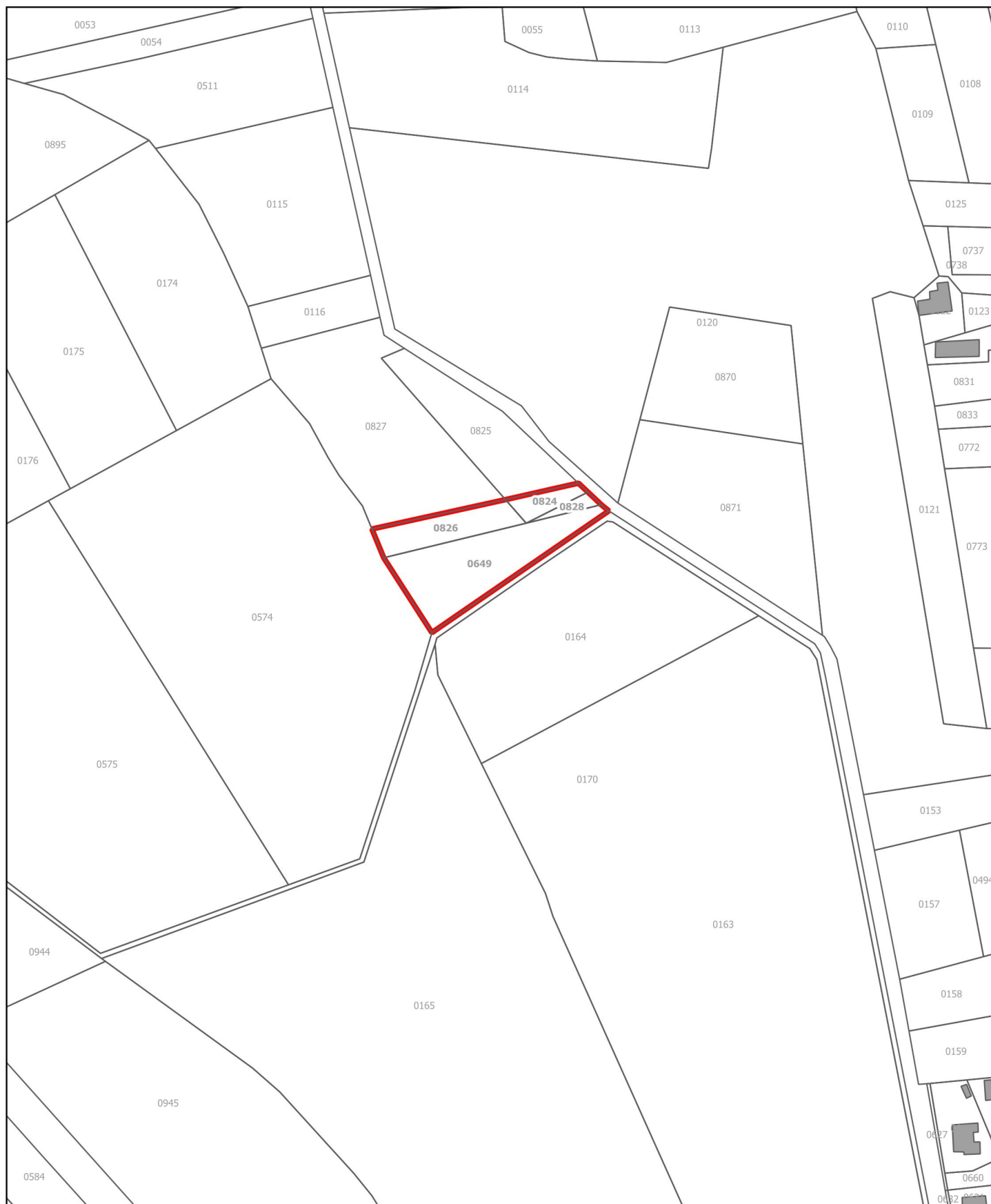
LEGENDE



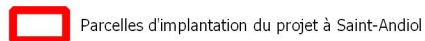
Echelle: 1/2 500



Sources : Cadastre ETALAB, Régie des Eaux de Terre de Provence / Réalisation : Décembre 2021

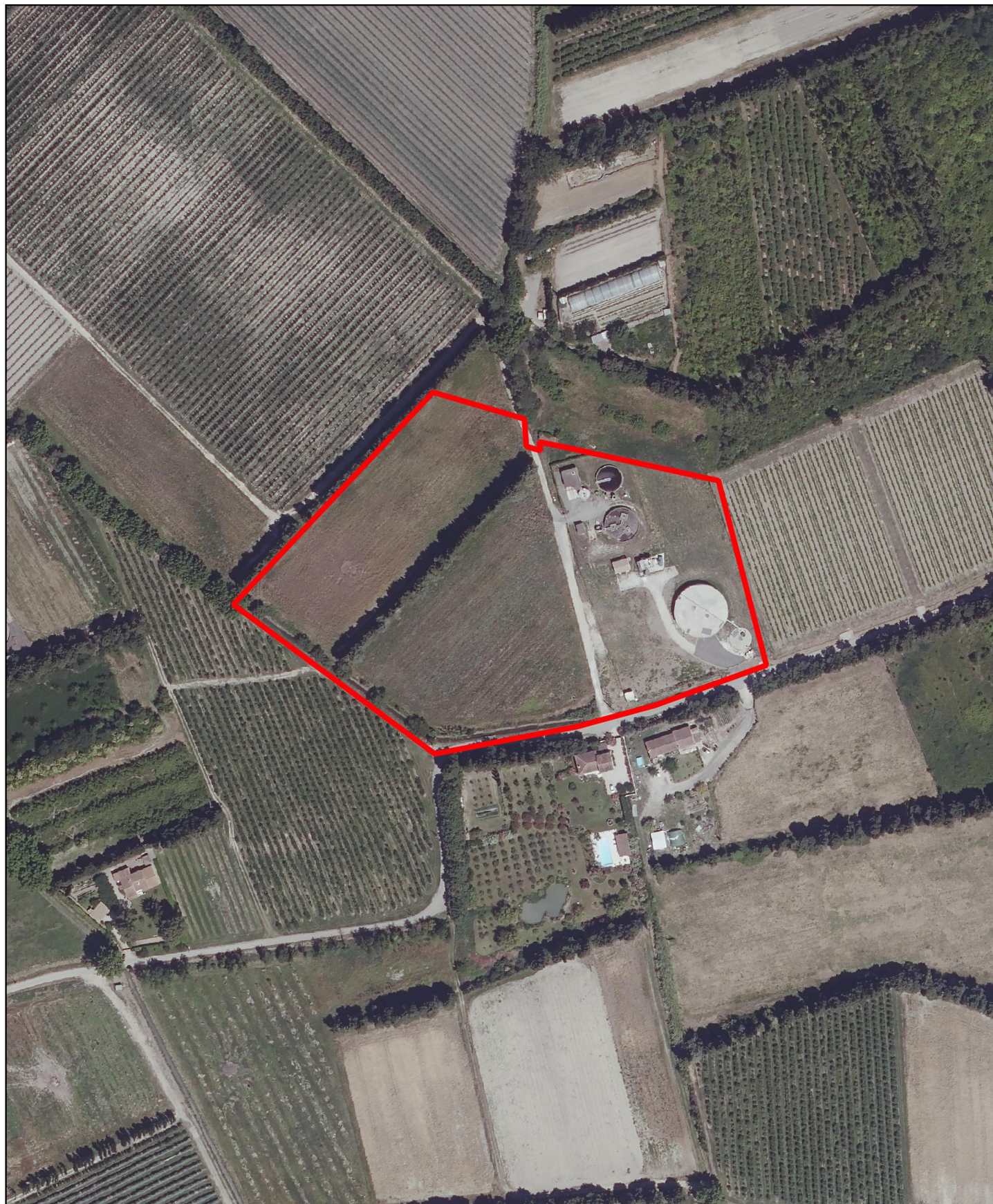


LEGENDE



Echelle: 1/2 500





LEGENDE



Limite des parcelles d'implantation du projet de station à Cabannes



Echelle: 1/2 500





LEGENDE



Limite des parcelles d'implantation du projet à Saint-Andiol



Echelle: 1/2 500





ÉTUDES - MESURES - MAÎTRISE D'ŒUVRE

www.cereg.com